

Lancement d'un fonds d'aide au paiement des loyers

Un fonds d'aide au paiement des loyers a été lancé à l'initiative du Conseil départemental et soutenu par de nombreux partenaires, dont la ville de Sevran et des bailleurs. Il vise à accompagner les locataires de Seine-Saint-Denis ayant subi une baisse de ressources liée à la crise du Covid-19.

- Ce fonds prévoit l'octroi d'une aide financière sous conditions de ressources, mobilisable une fois par ménage, en situation financière précaire engendrée ou accentuée par la pandémie de Covid-19.
- Cette aide financière, calculée en fonction du loyer, sera versée directement au bailleur.
- Elle est ouverte au parc social et au parc privé.

Les derniers dossiers doivent être déposés avant le 30 novembre 2020.

Plus d'infos sur le [site du Département](#)

Pour faire une demande en ligne, [cliquez ici](#)

Téléchargez :

- [Le règlement](#)
- [La présentation détaillée du fonctionnement et des principes](#)
- [Le formulaire pour la transmission des demandes](#)

Publié le 22 juillet 2020